



**8 mars : journée internationale de la femme**

## **Commerce équitable : une réponse à la pauvreté des femmes dans le monde**

La journée internationale de la femme (8 mars) est l'occasion pour chacun de contribuer à développer un autre regard sur la pauvreté et la mondialisation, replaçant la question de la femme comme un enjeu primordial de développement. Elle est également l'occasion de rappeler que les producteurs du commerce équitable sont bien souvent des femmes, et de contribuer à la reconnaissance de l'activité des femmes et de leurs apports dans la création de modèles de développement plus solidaires.

### **L'homme le plus pauvre est une femme**

Parmi les 1,5 milliards de personnes qui vivent avec 1 dollar par jour ou moins, on trouve principalement des femmes. Alors que ces dernières fournissent les deux tiers des heures totales de travail, elles ne perçoivent que 10 % du revenu monétaire mondial et ne possèdent que 1% des terres attribuées. Principales victimes des effets négatifs de la mondialisation libérale, les femmes des pays pauvres subissent de plein fouet les conséquences des politiques d'ajustement structurel ou pâtissent de conditions de travail de plus en plus dégradées dans les industries des zones franches. Le rôle majeur qu'elles occupent dans le maintien de la vie et de la cohésion sociale reste très peu visible, les indicateurs actuels de richesse ne reconnaissant pas les productions domestiques.

### **Le visage féminin du commerce équitable**

C'est parce que le commerce équitable soutient les populations vulnérables et marginalisées et qu'il intègre dans ses critères la promotion et le respect de la femme que de nombreuses organisations de commerce équitable au Sud regroupent des femmes. Les Organisations membres de l'IFAT s'engagent à respecter les critères suivants : l'égalité de l'accès au travail, la correcte évaluation et rémunération du travail des femmes, leur formation à occuper des postes à responsabilité, la prise en charge des besoins sanitaires particuliers. Grâce au commerce équitable, ces femmes qui produisent majoritairement de l'artisanat apprennent à s'organiser, accèdent à des responsabilités, gagnent en autonomie, sont valorisées au sein de leurs familles et de leur communauté. L'impact du commerce équitable doit cependant être relativisé et ne saurait en aucun cas justifier un désengagement du politique. Si l'étude d'impact menée par Artisans du Monde en 2002 a montré combien le revenu procuré par le commerce équitable était précieux pour l'autonomie des femmes, le commerce équitable ne peut contribuer à lui seul à l'égalité entre hommes et femmes dans l'économie et la société toute entière. Les artisanes, en particulier celles travaillant à domicile, doivent toujours cumuler leur travail avec les tâches domestiques et l'éducation des enfants. L'octroi des droits par la loi est indispensable.

Pour connaître nos animations locales et nationales, l'artisanat et l'alimentaire des organisations de productrices : [www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org).

Contact presse : Charlotte DUDIGNAC [c.dudignac@artisansdumonde.org](mailto:c.dudignac@artisansdumonde.org) / 01 56 03 93 53



La fédération Artisans du Monde 53 Boulevard de Strasbourg 75010 Paris  
Tél 01 56 03 93 50 Fax 01 47 70 96 35 [info@artisansdumonde.org](mailto:info@artisansdumonde.org)  
[www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org) Siret 326 901 436 000 88

Membre de



Agréments

- la PFCE (Plate-forme pour le Commerce Équitable)
- le CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)
- Coordination Sud
- le MES (Mouvement pour l'Économie Solidaire)
- ATTAC (Membre fondateur)
- l'IFAT (International Fair Trade Association)
- NEWS! (Network of European World Shops)
- Collectif de l'éthique sur l'étiquette
- la PFADS (plate-forme des agricultures durables et solidaires)
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Association d'éducation populaire et de jeunesse